



Admission au primaire

Pour les demandes de la 5e année :

1) Veuillez faire parvenir le dossier complet de demande d'admission au plus tard le vendredi 9 octobre 2015 à l'attention de [Diane Gagnon](#), à la réception du Collège ou par la poste. Pour être complet, le dossier doit contenir:

- Le formulaire de demande d'admission dûment rempli ;
- Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous désirez que votre enfant étudie à notre Collège ;
- Une enveloppe de 30 cm X 23 cm adressée à votre nom et au nom de votre enfant au centre, affranchie (timbre de 2,95 \$) au coin supérieur droit et avec adresse du Collège au coin supérieur gauche ;
- Un chèque de 50 \$ (non remboursable) libellé à l'ordre du Collège Sainte-Marcelline pour frais administratifs. Veuillez écrire lisiblement le nom de votre enfant ainsi que son niveau au recto du chèque ;
- Une photocopie du bulletin final de 2014-2015.

2) Tous les enfants qui présentent un dossier pour la 5^e année sont attendus **le samedi 17 octobre à 8h30**. Les examens commenceront à 9h et se termineront vers à 11h-11h30. **Il est important de noter cette date à votre agenda, car il n'y aura aucun rappel.**

Pour la **5e année**, les élèves complèteront une évaluation de français et de mathématiques et seront rencontrés individuellement pour une petite entrevue.

Nous leur demandons d'apporter des crayons à mine et de couleurs, une gomme à effacer ainsi qu'une règle.

Pendant la durée de l'examen, les parents rencontreront la direction au petit gymnase pour une séance d'information.

3) Dès la fin octobre, nous serons en mesure de procéder à nos premières admissions.

- **Lorsque la demande d'admission est acceptée ou mise en attente, les enfants doivent participer aux cours d'intégration.** Ces derniers sont obligatoires et permettent aux enfants de se familiariser avec nos exigences. Donnés par des enseignants **le samedi en avant-midi, du mois de mars au mois de mai**, ces cours permettront aussi aux enfants de créer des liens avec leurs nouveaux compagnons tout en apprenant à connaître l'école.
- Pour les demandes en attente : au fil des semaines, les enseignants cibleront les forces et les défis des enfants. À la suite de ces cours d'intégration, nous déciderons si votre enfant est accepté ou refusé. Il arrive parfois que les enfants soient acceptés avec l'obligation de participer à nos deux semaines de cours d'été qui se déroulent au mois d'août.

Pour les demandes en 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e année :

- 1) Vous devez nous faire parvenir, au plus tard le jeudi 1^{er} octobre 2015, à l'attention de [Diane Gagnon](#), responsable des admissions, tous les documents suivants afin que votre dossier soit complet:
 - Le formulaire de demande d'admission dûment rempli incluant la photo de l'élève;
 - Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous désirez que votre enfant étudie à notre Collège;
 - Une enveloppe de 24 cm X 10 ½ cm adressée à votre nom au centre, affranchie (timbre de 1,20 \$) au coin supérieur droit et avec adresse du Collège au coin supérieur gauche;
 - Un chèque de 50 \$ (non remboursable) libellé à l'ordre du Collège Sainte-Marcelline pour frais administratifs. Veuillez écrire lisiblement le nom de votre enfant ainsi que son niveau au recto du chèque;
 - Une photocopie du bulletin final de 2014-2015.

- 2) Tous les dossiers seront examinés. **Si celui de votre enfant est retenu, vous recevrez par courrier une convocation aux examens qui auront lieu le 17 octobre 2015.** Vers la fin octobre nous serons en mesure de procéder à nos premières admissions.
 - Que votre demande soit acceptée, refusée ou encore mise en attente, vous recevrez une lettre par la poste ;
 - Si votre enfant est accepté, vous recevrez tous les documents à compléter pour son inscription ;
 - Certains enfants seront placés sur notre liste d'attente. Cette dernière est conservée jusqu'à la prochaine rentrée scolaire puisque nous apprenons souvent au dernier moment qu'un élève déménage et change d'école. Il faut parfois être patient et accepter une admission tardive!

Comment obtenir le formulaire d'admission

- Obtenez-en une copie lors de la journée Portes ouvertes.
- En consultant la page *Procédures et formulaires d'admission* sous le menu *Admission* de notre site Web;
- Pour toute autre information, communiquez avec Mme [Diane Gagnon](#), au (514) 334-9651 poste 300, qui se fera un plaisir de répondre aussi à vos questions de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.